



Assurance et Banque

Vivre le présent, l'esprit libre

Avec Essen'Ciel, vous décidez
de tout en finançant vos obsèques.
Vous gagnez en sérénité, vos
proches seront bien accompagnés.



souscrit par
ANPERE
association d'assurés



Document non contractuel à caractère publicitaire



Ces cartes-contact sont à remettre à vos proches
afin qu'ils puissent être informés
des démarches à suivre
N'oubliez pas de les compléter !

Nom :

Prénom :

a adhéré au contrat Obsèques Essen'Ciel.

N° du certificat d'adhésion :



Carte adhérent Essen'Ciel

Nom :

Prénom :

a adhéré au contrat Obsèques Essen'Ciel.

N° du certificat d'adhésion :



Carte adhérent Essen'Ciel

Nom :

Prénom :

a adhéré au contrat Obsèques Essen'Ciel.

N° du certificat d'adhésion :



Carte adhérent Essen'Ciel

Nom :

Prénom :

a adhéré au contrat Obsèques Essen'Ciel.

N° du certificat d'adhésion :

Les principaux services d'Essen'Ciel

- Des informations disponibles dès aujourd'hui pour faire les bons choix
- Rapatriement du corps vers le lieu d'inhumation en France
- Une aide pour les démarches administratives
- Un accompagnement social et un soutien psychologique auprès des familles.

Selon clauses et conditions contractuelles.



Pour contacter votre interlocuteur AXA

01 55 92 26 92

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h

Les principaux services d'Essen'Ciel

- Des informations disponibles dès aujourd'hui pour faire les bons choix
- Rapatriement du corps vers le lieu d'inhumation en France
- Une aide pour les démarches administratives
- Un accompagnement social et un soutien psychologique auprès des familles.

Selon clauses et conditions contractuelles.



Pour contacter votre interlocuteur AXA

01 55 92 26 92

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h

Les principaux services d'Essen'Ciel

- Des informations disponibles dès aujourd'hui pour faire les bons choix
- Rapatriement du corps vers le lieu d'inhumation en France
- Une aide pour les démarches administratives
- Un accompagnement social et un soutien psychologique auprès des familles.

Selon clauses et conditions contractuelles.



Pour contacter votre interlocuteur AXA

01 55 92 26 92

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h

Les principaux services d'Essen'Ciel

- Des informations disponibles dès aujourd'hui pour faire les bons choix
- Rapatriement du corps vers le lieu d'inhumation en France
- Une aide pour les démarches administratives
- Un accompagnement social et un soutien psychologique auprès des familles.

Selon clauses et conditions contractuelles.



Pour contacter votre interlocuteur AXA

01 55 92 26 92

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h

Vous avez une question sur vos garanties ou sur vos services Essen'Ciel ?

Pour vous et vos proches,
les conseillers d'AXA Assistance
sont à votre écoute.



Un seul numéro

01 55 92 26 92

(appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h.

Essen'Ciel : une assurance obsèques pensée pour vous...

...et pour préserver vos proches



Financez vos obsèques, dès maintenant



Bénéficiez d'un accompagnement, pour vous organiser



Offrez une assistance à vos proches, le moment venu

Allez plus loin, si vous le souhaitez, en faisant appel à un prestataire funéraire de votre choix, pour le respect de vos dernières volontés.



Pourquoi avoir adhéré à un contrat obsèques ?

Un contrat obsèques vous permet de soulager vos proches, d'éviter les éventuelles tensions et de jouer un rôle actif dans la préparation de votre fin de vie.

Essen'Ciel n'est pas un contrat d'épargne.

Face à l'incertitude sur la date de son décès, Essen'Ciel répond au besoin d'être rassuré sur la préparation et le financement des frais d'obsèques.

Vous êtes assuré que le capital choisi à l'adhésion est versé au décès :

- En cas d'accident : dès la signature du contrat
- En cas de décès non accidentel : s'il survient après la première année de l'adhésion

Le versement du capital, comment ça marche ?

Le moment venu, le **capital** est versé à la personne ou l'entreprise de pompes funèbres qui a pris en charge vos obsèques.

- A défaut ou s'il est supérieur au montant de la facture, le solde éventuel sera versé au(x) bénéficiaire(s) que vous aurez choisi(s).
- S'il est inférieur au montant de la facture, c'est-à-dire insuffisant pour couvrir le coût des obsèques, il subsistera un reste à charge.

Attention en fonction du capital que vous choisirez, la somme versée pourrait couvrir partiellement le montant des funérailles.

Le capital est versé sous **48 h⁽¹⁾** à réception des justificatifs par AXA.

(1) Selon les causes et conditions du contrat.

Vous venez d'adhérer au contrat Essen'Ciel



Avec ANPERE vous bénéficiez des atouts du contrat associatif

ANPERE souscrit les contrats, représente les intérêts de ses adhérents, informe et propose des avantages à ses membres

Association indépendante d'assurés, ANPERE

- vous représente collectivement auprès de l'assureur AXA et contribue à faire évoluer les contrats au mieux de vos intérêts
- vous accompagne en souscrivant des contrats adaptés à vos projets d'épargne, retraite, prévoyance et dépendance, avec l'expertise des conseillers AXA
- vous informe sur sa vie et ses missions et donne accès à des avantages exclusifs



1,5
million
d'adhérents

1^{re}
association
d'assurés de
France⁽¹⁾

100 000
nouvelles adhésions
chaques années

Pour avertir vos proches de l'existence de ce contrat :

- Découpez les cartes contact du présent document
- Mettez-les dans votre livret de famille
- Confiez-les aux personnes de votre choix

A retrouver dans votre espace client :

- L'essentiel de vos garanties
- Comment demander le versement du capital
- L'accès au guide « le décès osons en parler »
- Comment bénéficier de l'accompagnement de PFG, si vous le décidez

Des services d'assistance pour vous et vos proches



Dès à présent, pour préparer votre succession en toute sérénité, des réponses d'experts à vos questions. Par exemple :
Comment protéger mon conjoint ?
Quels sont mes devoirs et obligations si j'ai une famille recomposée ?
Quelle va être la fiscalité en cas de revente d'un bien hérité ?

Retrouvez ci-dessous les services détaillés dans la notice d'information, remise à l'adhésion



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au :
01 55 92 26 92
 (appel non surtaxé)

	DÈS MAINTENANT	AU MOMENT VENU	APRÈS
Des réponses aux questions sur les sujets concernant : <ul style="list-style-type: none"> les démarches facultatives (obsèques civiles ou religieuses...), les démarches après le décès (constatation, déclaration, papiers à demander...), les règlementations particulières (chambres funéraires, transport, cimetières...), l'organisation des obsèques (inhumation, coût des obsèques...). 	✓	✓	✓
Informations juridiques et fiscales : <ul style="list-style-type: none"> sur la succession (la dévolution légale, les ordres et les degrés des héritiers...), sur la revente de biens, les plus-values, la déclaration d'impôts en France... 	✓	✓	✓
Prise en charge à hauteur de 3600€ TTC, en cas de décès à plus de 30 km du domicile: <ul style="list-style-type: none"> du rapatriement du défunt du retour des proches qui voyageaient avec lui de la présence d'un proche, si nécessaire, pour les formalités. 			✓
Prise en charge de la garde des enfants et des petits-enfants à hauteur de 600 € TTC et d'une aide-ménagère au domicile à hauteur de 250 € TTC.		✓	✓
Prise en charge de la garde et du transfert des animaux domestiques à hauteur de 250 € TTC.		✓	✓
Aide à la mobilité : prise en charge des honoraires de taxi ou de véhicule avec chauffeur pour aider à accomplir les démarches et formalités urgentes à hauteur de 160 € TTC.		✓	✓
Mise à disposition sous 48 h de courriers types pour les différents organismes et administrations			✓
Prise en charge d'un soutien psychologique à hauteur de 3 rendez-vous téléphoniques, dans les 6 mois suivant le décès.			✓
Accompagnement social avec 3 entretiens téléphoniques pour aider à l'organisation des démarches (exemple : succession, héritage...).			✓
Pour continuer à honorer votre mémoire, mise en relation avec une entreprise en charge de l' entretien et du fleurissement de la sépulture .			✓

selon les clauses et conditions contractuelles

Pourquoi cette offre est-elle citoyenne ?



Parce qu'elle est gage de confiance, de prévention et de pédagogie.
 3 préceptes solidaires que nous tenons à appliquer pour vous sur ce contrat.
 Vous avez notamment été nombreux à vous exprimer sur le sujet du décès sur notre site de co-création MonAssuranceCitoyenne.com.
 En réponse, nous avons créé le guide « Le décès, osons en parler » (à retrouver sur votre Espace Client) pour vous aider à mieux concevoir cette étape de nos vies.
 Car vous accompagner quoi qu'il arrive, c'est aussi ça être une assurance citoyenne.

Les exclusions du contrat

Retrouvez ci-dessous les exclusions du contrat, mentionnées dans la notice d'information, remise à l'adhésion

Durant la 1^{ère} année, à compter de l'adhésion, le décès résultant :

- d'un suicide ou tentative de suicide de l'assuré.

Le décès résultant :

- d'une guerre civile ou étrangère, invasions, agressions étrangères, hostilités (que la guerre soit déclarée ou non) ;
- de la participation active de l'assuré à une guerre passive (où la France ne participerait pas), une rébellion, une révolution, une insurrection, une prise de pouvoir, un mouvement populaire, une émeute, un acte de terrorisme, étant précisé que les cas de légitime défense, d'assistance à personne en danger et accomplissement du devoir professionnel sont garantis.

Le décès accidentel occasionné par l'assuré :

- s'il est sous l'emprise de boissons alcoolisées attestée par un taux d'alcoolémie égal ou supérieur à celui défini par le code de la circulation routière en vigueur au moment de l'accident ;
- s'il est sous l'emprise de stupéfiants ou de substances médicamenteuses en l'absence ou en dehors des limites des prescriptions médicales.

Les accidents résultant :

- d'attentats ou d'actes de nature terroriste utilisant directement ou indirectement toute arme ou toute matière, qu'elles soient radioactives, d'origine chimique ou d'origine bactériologique ou virale ;
- de l'action directe ou indirecte de tout agent biologique.

Sont par ailleurs exclues du bénéfice des garanties, toutes personnes ayant causé volontairement ou intentionnellement préjudice à l'assuré.



Bon à savoir

Pour avertir vos proches de l'existence de ce contrat, des cartes-contact sont mises à votre disposition dans le rabat de cette chemise.

Ils ont aussi la possibilité de consulter l'AGIRA www.agira.asso.fr pour savoir s'ils sont bénéficiaires d'un contrat obsèques.

Et parce qu'il est essentiel d'assurer la protection de vos données, AXA est soumis au secret professionnel et s'engage à respecter leur confidentialité.



Votre **Espace Client**

Retrouvez l'ensemble
de vos services en ligne sur axa.fr

AXA vous répond sur :



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur axa.fr

Votre Association ANPERE

Avec ce contrat, vous adhérez à une association d'assurés pour :

- + Être représenté auprès d'AXA dans le respect de vos intérêts
- + Mieux comprendre l'assurance-vie et son environnement
- + Bénéficier d'Informations régulières et de services dédiés

Connectez vous sur :

anpere.fr

